

Agadir : Le maire annonce sa démission mais reste vague sur ses raisons

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-08-2011 01:11:29

Le maire d'Agadir, Tarik El Kabbaj, vient d'annoncer qu'il « compte démissionner » de son poste. Privé de représenter la capitale du Souss lors du rituel d'allégeance de la dernière fête du trône à Tétouan, l'élu USFP (Union socialiste des forces populaires) a publié une lettre dans laquelle il explique les motivations de son départ.

« Lors de la cérémonie d'allégeance, le wali de région m'a expliqué que le ministère de l'Intérieur avait rayé mon nom tandis que son directeur de cabinet m'a montré la liste où mon nom était en 4^{ème} position » déclare Tarek El Kabbaj dans la lettre.

Quelques jours après, le maire découvrira que ce qui s'est passé était un scénario bien préparé. Selon lui, le but était de faire goûter au maire le sentiment de l'humiliation en le faisant venir jusqu'au palais royal de Tétouan pour qu'il reparte sans avoir participé à la cérémonie d'allégeance. D'autant plus que le wali savait que l'invitation du maire avait été annulée.

Le ministre de l'Intérieur a reçu le maire et a essayé de le calmer et lui a promis de faire la lumière sur cette affaire.

Dans sa lettre, El Kabbaj explique que les problèmes remontent à l'époque de son élection pour la deuxième fois à la tête du Conseil de la ville, en 2009. Plusieurs dossiers de la commune auraient été bloqués par des personnes que le maire ne cite pas : le projet de réaménagement du souk de Bab El Had- avec un budget de 120 millions de dirhams sur une superficie de 9 hectares, ainsi qu'un projet de la protection de la ville des inondations.

Selon la version arabophone de Lakome.com, un comité du bureau politique se déplacera à Agadir pour exprimer sa solidarité avec le maire et aussi pour le convaincre d'annuler sa démission.

Mais si les explications d'El Kabbaj sont très vagues, la véritable raison de sa démission est à chercher dans ses clashes avec FC Com, société d'affichage publicitaire de Mounir Majidi, Secrétaire particulier du roi.

« FC Com a voulu utiliser les abribus construits par Alsa, la société de transport en commun, sans passer par un appel d'offres », explique Ismail Choukri, vice-président du maire d'Agadir. « Nous refusons ce monopole, et nous sommes en train de revoir le cahier de charges de ce secteur afin de lancer un appel d'offres spécial pour l'affichage publicitaire », ajoute cet élu PJD (Parti de justice et de développement), membre du Conseil de la ville dominé par l'alliance USFP-PJD.

Les amendements apportés dans le cahier des charges ont été votés par les élus lors de la session du Conseil de la ville, tenue le 7 juillet dernier. L'ajout de ce point à l'ordre du jour n'a manifestement pas été du goût de l'autorité locale. Selon un membre du Conseil de la ville, le wali de la région d'Agadir, Mohamed Boussaïd, est intervenu en personne pour appuyer la demande de FC Com. «

Dans ce marché comme dans d'autres, nous sommes tenus à être transparents et à garantir la compétitivité entre tous les acteurs », précise Choukri, qui est aussi responsable des marchés publics à la ville.

Lakome